

**195**

NUMÉRO

Mercredi 16 mars 2005

NOTES D'IÉNA

INFORMATIONS DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

« SITUATION DE LA FRANCE AU REGARD DES INDICATEURS DE LISBONNE »

RAPPORTEUR :

EVELYNE PICHENOT

AU NOM

DE LA DÉLÉGATION

POUR L'UNION EUROPÉENNE

Par cette Communication, le Conseil économique et social entend contribuer à faire connaître en France la stratégie de Lisbonne, son équilibre interne et en particulier au travers des principaux indicateurs chiffrés utilisés, en précisant leur définition et leurs limites.

A l'occasion de la révision à mi-parcours en 2005, et alors que l'entrée de nouveaux États membres renforce l'enjeu que constitue cette stratégie, il est apparu utile de faire un constat pour la France. Cette étude observe son état d'avancement vers les objectifs de Lisbonne en référence aux 14 critères dits « *de la liste restreinte* » adoptés par le Conseil européen en 2003.

Cette étude approfondie comprend des cartes, graphiques et données statistiques sur les 25 États membres, permettant toutes les comparaisons utiles sur leur position respective au regard de ces indicateurs.

Communication adoptée
par le Bureau du CES
le 22 février 2005

■ Publication 01 44 43 60 47

Service de la communication

■ Diffusion 01 44 43 63 30

Service des archives et de la distribution

■ Service de presse 01 44 43 61 25/21

■ www.ces.fr

I - PREMIER BILAN DE LA SITUATION FRANÇAISE AU REGARD DES 14 INDICATEURS DE LISBONNE :

Appréhendée au regard des 14 indicateurs de la liste restreinte, la situation de la France apparaît plutôt bonne quand on la resitue dans une Union à 25, mais seulement dans la moyenne si on la compare aux seuls États membres de l'Europe à 15.

Deux pays (le Danemark et la Suède) apparaissent dans une situation relative favorable au regard de nombre de ces critères. Un pays, l'Irlande, a connu, au cours des dix dernières années, une amélioration sensible de sa situation relative. Tel n'a pas été le cas pour la France, dont les résultats en tendance sont dans l'ensemble restés relativement proches de ceux de la moyenne de l'Union à 15.

En tout état de cause, aucun pays ne se trouve en position favorable au regard de la totalité des 14 indicateurs de la liste restreinte, et les progressions à cet égard sont, dans la plupart des pays de l'Union à 15, restées limitées depuis le lancement de ce processus.

1 - Au regard des deux indicateurs relatifs à la situation économique générale, la France se trouve dans une situation relativement favorable en Europe

Quant au PIB par habitant en standard de pouvoir d'achat (SPA), elle était en 2003 à l'indice 114, bien au dessus de la moyenne européenne et au dessus de l'UE à 15 (proche de l'indice 110), figurant dans le deuxième groupe de pays. Sa situation est stable depuis 1995.

En matière de PIB par personne occupée en SPA, elle participait, avec un indice de 115 en 2003, au groupe des États membres dont la situation était la plus favorable au regard de cet indicateur, l'UE à 15 étant à l'indice 100. Cette situation est stable depuis 1995.

En revanche, elle a vu, comme le reste de l'UE à 15, sa situation relative au regard de ces deux indicateurs se dégrader depuis le milieu des années 90 par rapport aux États-Unis, et la stratégie de Lisbonne n'a pas pour l'instant permis le rattrapage espéré.

2 - La France est bien située dans l'Union au regard des trois indicateurs d'environnement

Quant à l'émission de gaz à effet de serre, la France était en 2002, avec la Suède et le

Royaume-Uni, l'un des trois pays de l'UE 15 à avoir d'ores et déjà atteint les objectifs qui lui étaient impartis pour 2010 par l'accord communautaire de « répartition de la charge ».

L'intensité énergétique de l'économie française était, en 2002, sensiblement inférieure à la moyenne de l'UE 25 et un peu moins élevée que celle de l'UE 15, la France figurant à cet égard dans le deuxième groupe de pays, en situation relativement favorable. La consommation d'énergie nécessaire pour produire 1000 euros de PIB s'est de même réduite en France depuis 1993 dans des proportions voisines de la moyenne de l'UE à 15.

À l'égard du volume du transport de fret par rapport au PIB, la France était de même, en 2002, en situation un peu plus favorable que la moyenne de l'Union à 25 ou à 15.

3 - La France se trouve encore en position assez favorable en Europe quant aux deux indicateurs relatifs à l'innovation, mais en tendance, elle ne progresse pas ou peu

Avec des dépenses intérieures brutes de recherche et développement (DIRD) rapportées au PIB de 2,26 % en 2002, la France se situait au dessus de la moyenne de l'Union à 15 (1,99 %). Mais elle reste loin de l'objectif fixé pour 2010 (3 %) et, pour notre pays comme pour la moyenne de l'UE 15, l'écart se creuse par rapport au Japon et aux États-Unis.

Le niveau d'instruction des jeunes de 20 à 24 ans s'établissait, en 2003, à un taux relativement élevé en France : le pourcentage des jeunes de cette tranche d'âge atteignant au moins un niveau d'éducation secondaire supérieur (80,9 % en 2003) y est sensiblement plus élevé que la moyenne de l'Union. La progression de cet indicateur de 1995 à 2003 a toutefois été moindre dans notre pays que celle de la moyenne de l'UE 15.

4 - La situation de la France apparaît contrastée au regard des deux indicateurs relatifs à l'intégration des marchés et à la réforme économique

En termes de niveaux de prix comparés, notre pays, avec un indice de 99,7, était proche de la moyenne de l'Union (UE 15 = 100) en 2002, figurant dans le deuxième groupe de pays. En tendance, sa position s'avère assez favorable, puisque, sur les dix dernières années, le niveau des prix de la France par rapport à la moyenne européenne a baissé.

Avec une Formation brute de capital fixe (FBCF) par le secteur privé de 15,9 % en 2003, la France se situait en revanche en dessous de la moyenne européenne (UE 15 = 16,7 % ; UE 25 = 16,8%) et, depuis 1995, la France reste l'un des pays où l'investissement privé est constamment inférieur à celui de la moyenne de l'UE à 15.

5 - La France apparaît seulement proche de la moyenne de l'Union au regard des trois indicateurs de cohésion

Le taux de risque de pauvreté après transferts sociaux s'élevait à 15 % en 2001, en France et dans la moyenne de l'Union, plaçant notre pays dans une situation intermédiaire entre les pays les plus favorisés à cet égard et ceux où les inégalités sont les plus fortes.

Son taux de chômage de longue durée (supérieur à 12 mois) de 3,5 % en 2003 plaçait la France dans une situation proche de la moyenne européenne, un peu moins favorable que la moyenne de l'UE à 15 (3,3 %) et un peu meilleure que celle de l'UE à 25 (4 %). L'évolution du taux de chômage de longue durée en France depuis 2000 a de même été proche de la moyenne de l'UE à 15.

Avec une dispersion de ses taux d'emploi régionaux de 5 % en 2003 (non compris l'Outre-mer), la France figurait dans le deuxième groupe de pays au regard de cet indicateur, dans une situation relativement favorable au sein de l'Union.

6 - Quant aux autres indicateurs relatifs à l'emploi, la France se trouve dans une situation médiocre au sein de l'Union

Avec un taux d'emploi total (personnes âgées de 15 à 64 ans) de 63,2 % en 2003, la France atteignait tout juste la moyenne de l'UE à 25 (63 %), était en dessous de la moyenne de l'UE 15 (64,4 %) et restait éloignée de l'objectif européen, fixé à 70 % pour 2010.

Le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans (36,8 % en France en 2003) restait de même notablement en dessous de l'objectif, fixé à 50 % pour 2010, et inférieur à la moyenne européenne (UE 25 = 40,2 % ; UE 15 = 41,7 %), même si, en tendance, la progression de ce taux entre 1999 et 2003 a été supérieure en France à la moyenne de l'Union.

II - LES INDICATEURS DE LA LISTE RESTREINTE, SYNTHÈSE ET REFLETS DES PRIORITÉS FIXÉES PAR LE CONSEIL :

1 - Des indicateurs chiffrés au service des objectifs de Lisbonne

Le Conseil européen de Lisbonne, en mars 2000, a suscité la création d'une batterie d'indicateurs couvrant, outre la problématique de l'emploi, le contexte économique général, l'innovation, la recherche et le développement, la réforme économique et la cohésion sociale. L'environnement s'y est ajouté l'année suivante. 42 indicateurs structurels avaient été définis dans ce cadre ; leur nombre paraissant excessif, le Conseil européen de 2003 a arrêté une « *liste restreinte* » limitée à 14 critères (2 ou 3 pour chacun des six domaines couverts).

Les données chiffrées nécessaires sont collectées par les systèmes statistiques nationaux des États membres, dans le cadre d'un partenariat étroit avec Eurostat. La comparabilité des données n'est pas parfaite, les systèmes statistiques et les réalités des différents pays de l'Union n'étant pas exactement semblables ; elle est, de manière générale, plus forte dans le domaine économique, la production de statistiques européennes et la coopération dans le cadre d'Eurostat étant plus récentes dans les domaines social ou environnemental.

2 - Une prudence nécessaire dans l'interprétation des résultats :

La situation d'un pays peut être inégale selon les volets concernés, rendant difficile une agrégation des résultats. Chaque indicateur ne reflète de même que de manière partielle la réalité du champ qu'il embrasse. Classer, pour des raisons de lisibilité, les pays entre eux en termes de rang aurait alors d'autant moins de sens que l'adéquation des indicateurs à la réalité spécifique des pays dépend de leur contexte économique, social et culturel, que la différence entre deux pays peut être inférieure à la marge d'erreur statistique et que la situation d'un pays à un moment peut être influencée par sa position à l'égard du cycle conjoncturel.

Pour autant, disposer de données chiffrées et d'éléments de comparaison est nécessaire pour éclairer la décision politique, en particulier dans une stratégie fondée sur la convergence. Le CES a opéré des regroupements de pays, en présentant, pour chaque indicateur étudié, une carte et des graphiques. Une place importante a été accordée dans le commentaire aux comparaisons en tendance, plus significatives, qu'un rang de classement.

III - ANALYSE ET PISTES DE PROPOSITIONS

1 - Des indicateurs nécessaires, qui peuvent être améliorés

Si les indicateurs ne sauraient se substituer à l'élaboration des politiques ou à la définition des objectifs, leur fiabilité et leur pertinence sont essentielles pour garantir l'équilibre entre les trois piliers de Lisbonne (économie, emploi/cohésion sociale, environnement), qui reste un enjeu à la veille de la révision à mi-parcours. Il serait intéressant que des acteurs de la société civile soient associés aux groupes d'experts animés par Eurostat qui travaillent à leur amélioration. Pour fournir des chiffres validés et de qualité, une volonté politique des États membres et un renforcement des moyens du service public européen de statistiques seraient aussi indispensables.

2 - L'implication du Conseil économique et social dans la Stratégie de Lisbonne

A l'instar de l'engagement du Comité économique et social européen, divers conseils nationaux ont, avec le CESE, initié un travail en réseau sur la stratégie de Lisbonne. Le CES français en est partie prenante, ce premier travail sur la situation de notre pays au regard des indicateurs de Lisbonne venant compléter et enrichir la communication de notre assemblée, parue en octobre 2004, intitulée : « *Processus de Lisbonne : communication du Bureau à partir des avis du Conseil économique et social en préparation du Sommet de printemps de mars 2005* ».

Le Conseil économique et social souhaite amplifier cette démarche après la révision de la stratégie de Lisbonne. Une initiative pourrait consister, pour repenser la dynamique compétitive de notre pays, à construire une feuille de route en y associant la société civile. Ce plan national d'action devrait être assorti d'un échéancier et d'évaluations intermédiaires dont cette étude constitue un premier élément.

Communication adoptée par le Bureau du CES le 22 février 2005

Evelyne PICHENOT, rapporteur au nom de la Délégation pour l'Union européenne

Née en 1946

Mariée, trois enfants

Fonctions au CES

- Membre du CES depuis 1999 au titre du groupe de la CFDT ;
- Présidente de la Délégation pour l'Union européenne
- Membre de la section des Relations extérieures ;

Fonctions au Comité économique et social européen à Bruxelles

- Membre du CESE depuis 2002 au titre du groupe des Activités diverses ;
- Membre de la section spécialisée « *Emploi, affaires sociales, citoyenneté* » ;
- Membre de la section spécialisée « *Relations extérieures* » ;
- Membre du Comité « *Amérique latine* » ;
- Membre du groupe de pilotage « *Stratégie de Lisbonne* »

Anciennes fonctions

- Secrétaire confédérale au service international Europe de la CFDT de 1992 à 1999 ;
- Permanente syndicale CFDT depuis 1986 ;
- Professeur d'histoire et géographie de 1970 à 1986 ;
- Ancien membre du groupe « *Débat sur l'Avenir de l'Europe en 2001* » ;
- Ancien membre de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme ;
- Ancien membre de la Commission nationale consultative pour l'élimination des mines antipersonnelles

Ouvrages

« *Quelles compétences sociales, quels acteurs dans une Union européenne élargie* », JO – rapports et avis du CES, 2002



NOTES D'IÉNA

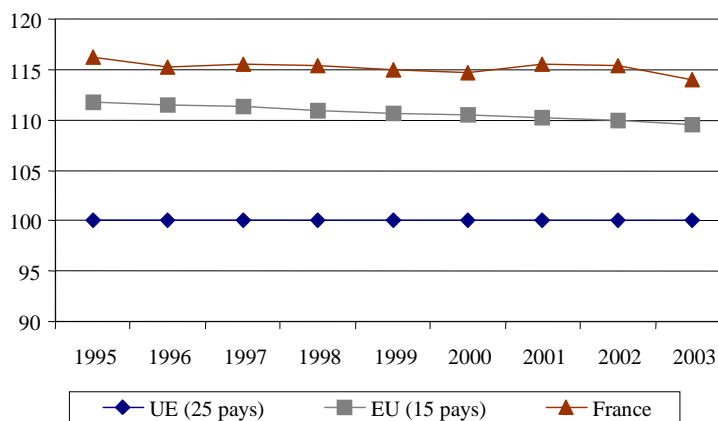
INFORMATIONS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ANNEXE

« SÉLECTION DE DOCUMENTS DE LA COMMUNICATION SUR 7 DES 14 INDICATEURS »

1. ÉCONOMIE GÉNÉRALE

Évolution du PIB par habitant en standard de pouvoir d'achat (SPA) entre 1995 et 2003
(l'indice UE 25 est fixé à 100)



Source : Eurostat / Graphique : Mission INSEE du CES

La France, qui atteignait l'indice 114 en 2003, est dans une situation relativement favorable en Europe quant au PIB par habitant en SPA.

2. EMPLOI : LA FRANCE EN SITUATION MÉDIOCRE

Taux d'emploi en 2003 des hommes et des femmes âgés de 15 à 64 ans dans l'Union européenne (UE-25)

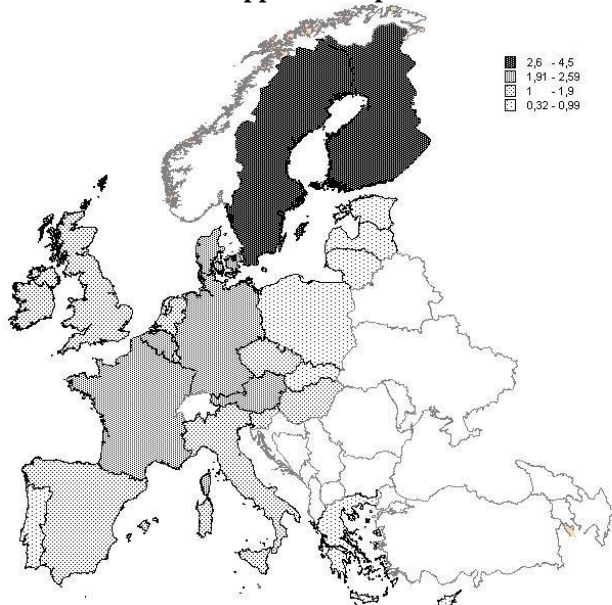


Source : Eurostat / Carte : Mission INSEE du CES

Avec un taux d'emploi de 63,2 % en 2003, la France figure dans le deuxième groupe de pays pour cet indicateur, en situation médiocre en Europe, et encore éloignée de l'objectif européen (70 % pour 2010).

3. INNOVATION ET RECHERCHE : UNE POSITION ENCORE ASSEZ FAVORABLE

Dépense de recherche et de développement expérimental en % du PIB (2001-2002)

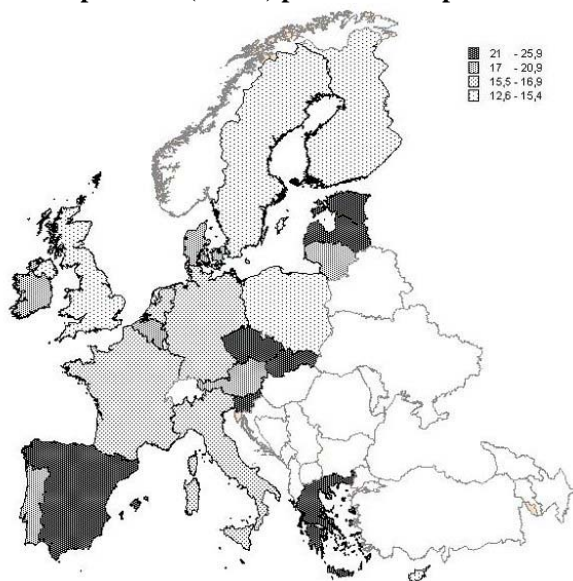


Source : Eurostat / Carte : Mission INSEE du CES

Avec une DIRDE de 2,26 % en 2002, la France se situe dans le deuxième groupe de pays européens, mais ne progresse pas, et reste éloignée de l'objectif fixé (3 % pour 2010).

4. INTÉGRATION DES MARCHÉS : UNE SITUATION CONTRASTÉE

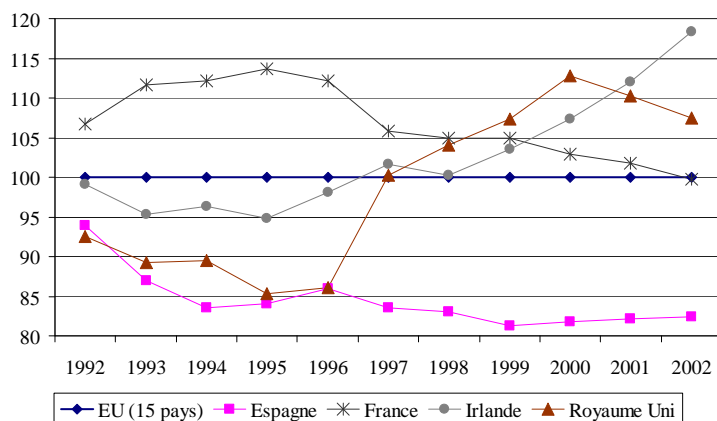
Formation brute de capital fixe (FBCF) par le secteur privé en % du PIB en 2003



Source : Eurostat / Carte : Mission INSEE du CES

Avec une FBCF privée de 15,9 % en 2003, la France figure seulement dans le 3ème groupe de pays, et est restée constamment en-dessous de la moyenne de l'UE 15 depuis 1995.

Niveaux des prix comparés

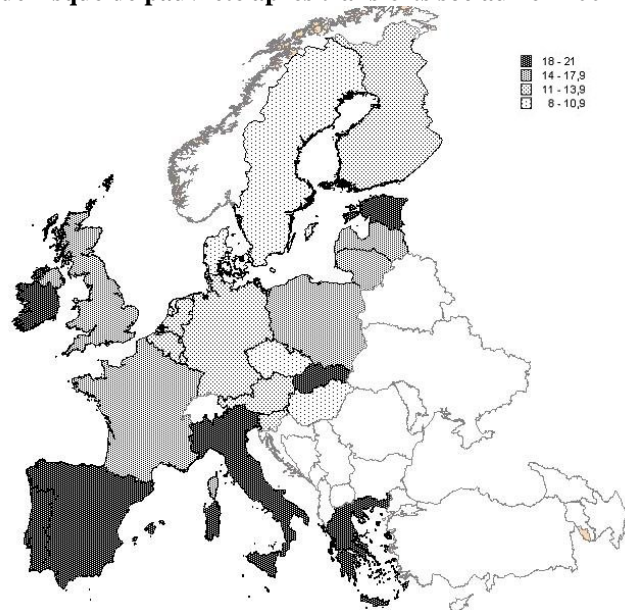


Source : Eurostat / Graphique : Mission INSEE du CES

Avec un indice de 99,7, la France figure en 2002 dans le deuxième groupe de pays ; elle est en position favorable en tendance, le niveau de prix y ayant baissé depuis 1995 par rapport à la moyenne de l'UE 15.

5. COHÉSION SOCIALE : LA FRANCE SEULEMENT DANS LA MOYENNE

Taux de risque de pauvreté après transferts sociaux en 2001 (en %)

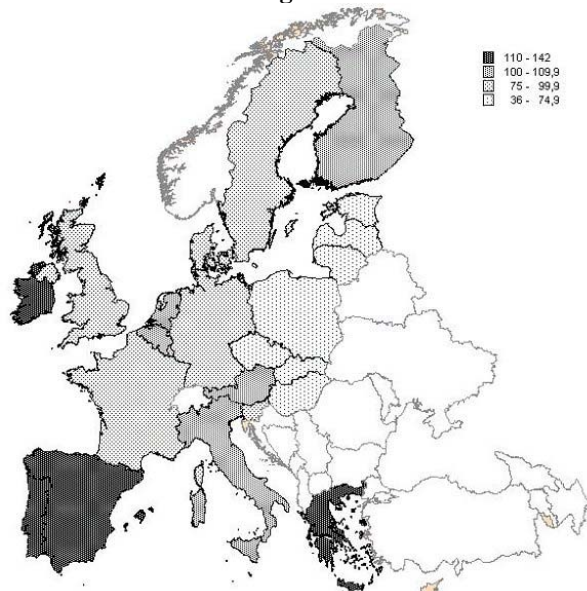


Source : Eurostat / Carte : Mission INSEE du CES

La taux de risque de pauvreté en France (15 % en 2001) se situait exactement au niveau de la moyenne de l'UE à 25 et à 15.

6. ENVIRONNEMENT : LA FRANCE BIEN SITUÉE DANS L'UNION

Total des émissions de gaz à effet de serre en 2002



Source : Eurostat / Carte : Mission INSEE du CES

Avec un indice de 98,1, la France était en 2002, avec la Suède et le Royaume-Uni, l'un des trois pays de l'UE 15 à avoir atteint les objectifs qui lui sont fixés pour 2010.